



# L'Empreinte de l'Ours

## S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C. Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

### Horaires d'ouverture :

#### Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h  
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV  
les vendredis de 17 h à 19 h

#### Bibliothèque Municipale

☎ 03 87 06 26 48  
biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

#### Agence Postale Communale

☎ 03 87 96 50 41  
Lundi, mercredi et jeudi  
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires  
de 9 h à 11 h

#### POMPIERS : 18

#### POLICE : 17

#### URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

#### Appeler le 15 en cas d'urgence

#### Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître  
la pharmacie de garde

#### Médecin :

Clarisse CROPSAL

☎ 03 87 06 53 34

#### Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

#### AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à  
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

#### CLIC :

Antenne de Bitche :

☎ 03 87 78 06 99

Septembre 2020

### Invitation

En ces temps qui bousculent, l'art fait l'effet d'une bouffée d'air frais. Nous vous invitons à déambuler avec l'artiste qui contera l'histoire de la création de ses œuvres fraîchement installées

#### Dimanche 6 septembre à 17 h

#### DÉAMBULATION/INAUGURATION DES ŒUVRES D'ART DES DIGUES DE BAERENTHAL

En guise de première partie : UNE INITIATION À LA TAILLE SUR PIERRE  
les samedi 05/09 et dimanche 06/09 de 10h à 17h

Les rendez-vous sont sur la digue de l'étang de pêche à Baerenthal.  
Un moment convivial autour d'un pot conclura cette journée.

Venez découvrir ce qu'il y a derrière ces photos :

#### >> Le propos : LE SENTIER DE SCULPTURES

À partir d'un vocabulaire de formes simples; une maison, une petite montagne, les dalles d'un jeu initiatique ancestral, Marine Froeliger, nous invite à cheminer de manière poético-ludique le long du sentier traversant la commune de Baerenthal, à considérer les espèces et les espaces de nos zones humides, ce « Tout » dans lequel nous évoluons en ces temps dits d'érosion de la biodiversité. Elle s'attache à rendre visible l'invisible et convoque, pour ce faire, une écriture volontairement enfantine - dans cette vallée qui a grandement fait partie de ses jeunes années - c'était donc une évidence de collaborer avec Kelly Molon et les jeunes du village pour co-créer l'une des sculptures, Marelle, dont on pourra redéfinir les règles à souhait!



#### >> L'artiste : MARINE FROELIGER

Le travail de Marine Froeliger se développe de façon protéiforme (photographie, son, vidéo, dessin, sculpture, installation, transmission, curation). Articulant les approches subjectives et documentaires, il s'inscrit dans une démarche de recherche, à la temporalité longue et rythmée par un aller-retour constant entre le terrain et l'atelier.

#### >> Le programme Interreg : ITINERANCE AQUATIQUE de valorisation culturelle et touristique des zones humides

Financé par l'Europe, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est.

Le programme Interreg-Itinérance Aquatique de « valorisation culturelle et touristique des zones humides » a été créé pour changer le regard que porte le public sur ces zones souvent décriées parce que considérées comme inexploitables, donc inutiles.

Ce programme a vu se fédérer les parcs naturels de trois pays frontaliers dont le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Ces parcs proches géographiquement partagent une expérience et un même constat concernant les zones humides.

Devant les attaques que subit la biodiversité et plus particulièrement dans nos régions surexploitées par l'activité humaine, les zones humides sont particulièrement vulnérables. Elles souffrent également du poids de notre imaginaire : mares, marécages, fonds de vallée sont parfois perçus comme des repaires de nuisibles, néfastes pour notre santé.

La sauvegarde de ces milieux passe donc par un changement de la vision que nous en avons.

Avec les projets culturels et touristiques mis en place, le programme Itinérance aquatique entend donner une autre image de ces zones que l'on perçoit désormais comme indispensables à l'équilibre de l'écosystème.

Au plaisir de vous y croiser.



## **Le Conseil Municipal du 11 août 2020 en bref et en quelques lignes**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 août dernier qui s'est tenue au Foyer René Schmitt, les élus ont délibéré et acté les décisions suivantes :

### **Affaires financières :**

- Admission en non-valeur pour un montant de 123,70 € à la demande du Trésorier de Bitche, montant qui correspond à la location du Foyer René Schmitt en 2012 devenu irrécouvrable.
- Adoption d'une décision modificative (N°1/2020) sur le budget du camping de 1.372,83 € en dépenses et recettes d'investissement sans impact sur l'équilibre global de ce budget.
- Adoption du plan de financement et d'une demande de subvention au titre de la DETR/FSIL 2020 pour la mise aux normes électriques de certains équipements publics pour un montant total de 14.382,22 € avec une demande d'aide financière de 60% soit 8.629,33 €.
- Adoption du plan de financement et d'une demande de subvention au titre de la DETR/FSIL 2020 pour des travaux d'amélioration du chauffage et de l'église visant à réduire la consommation énergétique pour un montant total de 34.505,00 € avec une demande d'aide financière de 60% soit 20.703,00 €.
- Autorisation donnée au maire de conventionner avec l'Association Départementale des Restaurants du Cœur pour les prestations de tonte et de débroussaillage qui ont eu lieu sur la période du 25/05/2020 au 30/06/2020 pour un montant de 200,00 €.
- Autorisation donnée au maire d'adhérer au contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Moselle.
- Autorisation donnée au maire de conventionner avec le Centre de Gestion de la Moselle pour faire appel à lui, le cas échéant, pour des prestations en matière de sécurité et de santé au travail.
- Acceptation d'une proposition (à la baisse) pour la cession de la propriété « Arc-en-Ciel » pour un montant de 40.000 €. Cette décision a été motivée par la dégradation manifeste du bâtiment et le peu de demandes constatées par la commune jusqu'ici.
- Autorisation donnée au maire de céder à un particulier le broyeur à végétaux qui n'est plus compatible avec le nouveau tracteur. Cette cession se fera au prix de 400,00 €.

### **Affaires foncières :**

- A la demande du notariat en charge de la vente, le Conseil Municipal modifie 2 délibérations précédentes concernant des ventes de terrains à des particuliers. Ces décisions purement formelles n'ont aucun impact sur le prix de vente fixé précédemment par les élus.
- Autorisation donnée au maire d'engager une nouvelle procédure de « biens sans maître » recensés sur le territoire de la commune et de mettre en œuvre les différentes étapes de la procédure.

### **Communiqué de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle concernant le démarrage du dispositif « paiement de proximité »**

Depuis peu, le dispositif « paiement de proximité » permet aux administrés de régler en numéraire les factures émises par les collectivités, les amendes, les impôts de moins de 300 € chez les buralistes partenaires agréés.

#### **Fonctionnement du dispositif :**

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR Code), généralement en bas à gauche de l'avis de paiement. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées.

Pour régler sa facture, l'usager doit se rendre chez le buraliste partenaire agréé et la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'usager le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP le lendemain (si l'usager règle sa facture ou son avis avant 15 h 30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15 h 30).

La liste des débiteurs de tabac acceptant l'encaissement en numéraire ou par carte bancaire pour le compte des services de la DGFIP est disponible sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

Pour notre secteur, les buralistes partenaires sont :

- Tabac de la Citadelle, 2 rue de Sarreguemines à Bitche
- Tabac Loto Presse Hoellinger, 63 rue St Augustin à Bitche

## Vie pratique

### Dotation de sacs de tri multiflux

La prochaine distribution de sacs aura lieu le  
**mardi 29 septembre 2020**  
**de 13 h à 17 h, à l'atelier municipal.**

Ne pas oublier votre Sydem  
Pass et un cabas.



### Distribution de masques aux collégiens et lycéens

Pour faire face à l'obligation du port du masque pour les collégiens et les lycéens, la commune de Baerenthal remettra gratuitement à tous jeunes scolarisés âgés de 11 à 18 ans, 2 masques en tissu lavables.

Cette distribution se fera en même temps que le bulletin municipal du mois de septembre.

Les apprentis ou étudiants de plus de 18 ans pourront obtenir cette même dotation par enlèvement à la mairie aux heures d'ouverture sur présentation d'un document justifiant de leur situation scolaire.

### COUPURE D'ELECTRICITE

Dans le cadre de la programmation de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique, ENEDIS informe d'une coupure d'électricité prévue dans toute la commune, le

**mercredi 9 septembre 2020, de 8 h à 12 h.**

Les immeubles n° 33, 46, 54 et 55 rue du Ramstein seront eux, coupés de 8 h à 16 h.



### Mise en place du registre nominatif de recensement dans le dispositif canicule

La finalité de ce registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune, est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.

Peuvent figurer sur ce registre nominatif à leur demande :

- Les personnes âgées de + de 65 ans résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées.

Toutes les informations restent confidentielles.

#### Comment s'inscrire ?

- Par écrit à la Mairie  
1 rue Printemps d'Alsace 57230 Baerenthal
- Par courriel : [mairie@baerenthal.eu](mailto:mairie@baerenthal.eu)
- Par téléphone auprès de la mairie au  
03 87 06 62 30

#### Quelles informations sont à donner ?

- Nom, prénoms de la personne
- Date de naissance
- La qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (personne âgée de 65 ans et plus, personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, personne adulte handicapée)
- L'adresse
- Le numéro de téléphone
- Le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence
- Le nom et la qualité de la tierce personne qui fait la demande si ce n'est pas la personne concernée qui fait les démarches.



### LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS AGREES

Edition du 6 juillet 2020

#### BAERENTHAL

| Nom prénom          | Adresse                      | Téléphone 1 | Téléphone 2 | Capacité d'accueil |
|---------------------|------------------------------|-------------|-------------|--------------------|
| BOILLOD SYLVIE      | 17 RUE DU RAMSTEIN           | 0372291175  | 0688382880  | 4                  |
| HAURY SIMONE        | 26 RUE DU PRINTEMPS D ALSACE | 0387085160  | 0632458345  | 5                  |
| STRASSEL ANNE-MARIE | 5 RUE DE LA CHAPELLE         | 0387270295  | 0632730863  | 5                  |

## Nos joies

### Félicitations à :

M. **Marcel Bernhardt** qui fêtera ses 90 ans le 6 septembre  
Mme **Marthe Folmer** née Schuster qui fêtera ses 91 ans le 7 septembre  
Mme **Jacqueline Ries** née Koebel qui fêtera ses 86 ans le 8 septembre  
Mme **Irma Loeffler** née Stein qui fêtera ses 83 ans le 9 septembre  
Mme **Bernadette Lodovici** née Steff qui fêtera ses 81 ans le 12 septembre  
Mme **Anne-Liese Goetz** née Graff qui fêtera ses 85 ans le 20 septembre  
Mme **Tilly Stammer** née Mey qui fêtera ses 88 ans le 22 septembre  
Mme **Frédérique Ruebler** née Frankhauser qui fêtera ses 94 ans le 22 septembre  
M. **Fernand Ries** qui fêtera ses 89 ans le 26 septembre



## Bloc notes

**Mardi 1er septembre :** Rentrée des classes pour tous les écoliers.  
**Samedi 5 septembre :** Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.  
**Dimanche 6 septembre :** SRB : Baerenthal reçoit Wittring à 15 h.  
**Dimanche 6 septembre :** Invitation à la découverte des œuvres d'art pérennes.  
**Samedi 12 septembre :** Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.  
**Samedi 19 septembre :** Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.  
**Samedi 19 septembre :** SRB féminines : Baerenthal reçoit Gumbrechtshoffen à 18 h.  
**Dimanche 20 septembre :** SRB : Baerenthal joue à Enchenberg à 15 h.  
**Samedi 26 septembre :** Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.  
**Samedi 26 septembre :** SRB féminines : Baerenthal reçoit Eschbach à 18 h.  
**Dimanche 27 septembre :** SRB : Baerenthal reçoit Kalhausen à 15 h



*Bon courage à toutes et à tous !*

### Résultats du concours fleurissement 2020

Suite au passage du jury de la commune de Goetzenbruck, le palmarès suivant a été arrêté :

- 1er prix : Mme Doris Schumaker  
2ème prix : M. Robert Kern  
3ème prix ex-aequo : Mme Eliane Fischer et M. Roger Guillaume  
Mme Patricia Steckmeyer  
4ème prix ex-aequo : M. François Muller  
M. Sascha Förster  
5ème prix ex-aequo : Mme Delphine Devin  
M. et Mme René Loeffler  
M. et Mme Ludovic Defosset  
6ème prix ex-aequo : M. et Mme Christian Hauser  
M. et Mme Dietmar Mischak  
7ème prix : M. et Mme Jean-Raymond Mathias

Félicitations  
à tous les lauréats



### MAL AU DOS, STRESSÉ ?

Pratique une activité physique et de bien-être « Sport santé » auprès d'une animatrice diplômée

A partir du JEUDI 03 Septembre 2020  
Salle l'ATELIER à PHILIPPSBOURG

19H00 : Cours de PILATES/GARUDA(®) en alternance avec le POSTURAL BALL (®) nouvelle technique de gym qui se pratique sur un gros ballon  
Développe l'équilibre et la souplesse / Renforce les muscles profonds / libère les tensions / Relaxe le corps et l'esprit

20H00 : ZUMBA(®) de la danse, du cardio et du fun  
Cours ouverts à tout public (homme / femme) et à tout âge – cours découverte gratuit.

Pour tout renseignement :  
LAUFER Evelyne Tél. 06.79.97.02.84.  
[evelau@orange.fr](mailto:evelau@orange.fr)  
Facebook

!! COVID 19 : les gestes barrières et la distanciation seront respectés...